

**MOINS DE VOITURES EN RUE ?
OPTEZ POUR BLUE-BIKE DANS VOTRE VILLE OU COMMUNE**

É.R.: Sven Huysmans - Centraal Station | Pelikaanstraat 3/1710 - 2018 Anvers - Janvier 2013

**Contactez-nous pour étudier ensemble les possibilités de
Blue-bike dans votre ville ou commune**

Sven Huysmans

Directeur Blue-mobility

sven.huysmans@blue-mobility.be

www.blue-bike.be

Pour plus d'informations sur les points vélo :

www.fietsenwerk.be

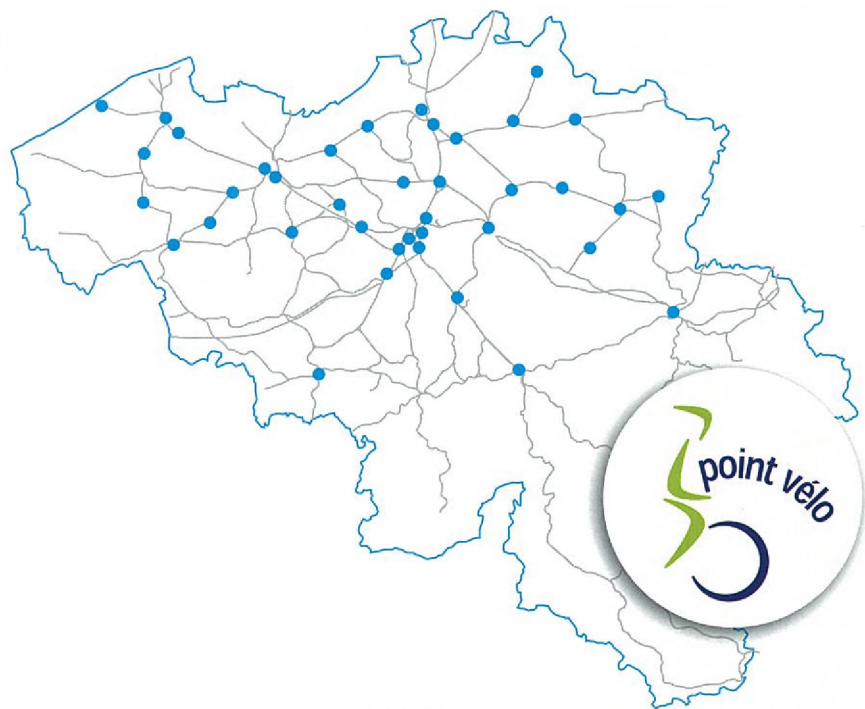


Vous souhaitez une mobilité plus durable dans votre ville ou commune ?

Grâce à un système de vélos partagés, vous encouragez l'utilisation du vélo et des transports en commun. Ainsi, moins de voitures circuleront en rue, ce qui rendra votre ville ou commune plus agréable à vivre.

Les vélos partagés de Blue-bike sont déjà disponibles dans 41 gares. Pourquoi pas également dans votre ville ou commune ? Le système peut même être étendu à d'autres lieux de rencontre (bibliothèque, maison communale...) ou nœuds de mobilité (parkings de transit, terminus TEC...). **Bref, vous optez pour Blue-bike où vous voulez et selon la formule de location qui vous convient le mieux.**

Et pour stimuler davantage l'utilisation du vélo chez les habitants, Blue-bike offre la possibilité aux villes et communes de favoriser un système de tiers payant.



Blue-bike est un service proposé par FIETS&WERK et la SNCB-Holding, avec le soutien du SPF Mobilité et Transport, de la Flandre, de la Loterie Nationale et d'Eneco, qui rend possible la réalisation de ce projet.

Blue-bike est un **système national** de vélos partagés, **adapté aux besoins** de votre ville ou commune !

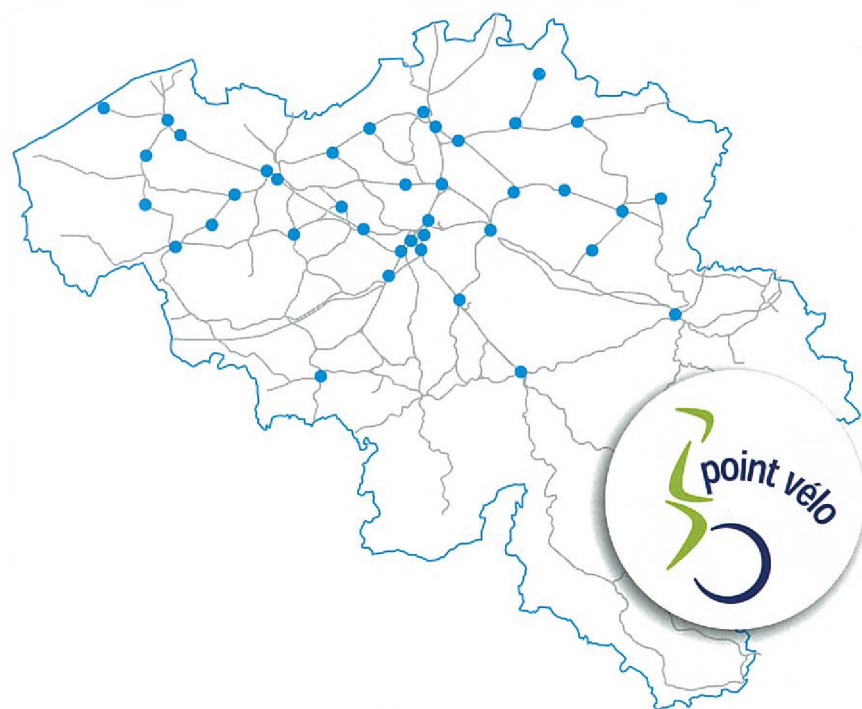


Vous souhaitez une mobilité plus durable dans votre ville ou commune ?

Grâce à un système de vélos partagés, vous encouragez l'utilisation du vélo et des transports en commun. Ainsi, moins de voitures circuleront en rue, ce qui rendra votre ville ou commune plus agréable à vivre.

Les vélos partagés de Blue-bike sont déjà disponibles dans 41 gares. Pourquoi pas également dans votre ville ou commune ? Le système peut même être étendu à d'autres lieux de rencontre (bibliothèque, maison communale...) ou nœuds de mobilité (parkings de transit, terminus TEC...). **Bref, vous optez pour Blue-bike où vous voulez et selon la formule de location qui vous convient le mieux.**

Et pour stimuler davantage l'utilisation du vélo chez les habitants, Blue-bike offre la possibilité aux villes et communes de favoriser un système de tiers payant.



Blue-bike est un service proposé par FIETS&WERK et la SNCB-Holding, avec le soutien du SPF Mobilité et Transport, de la Flandre, de la Loterie Nationale et d'Eneco, qui rend possible la réalisation de ce projet.

3 formules de location intéressantes

Blue-bike s'adapte parfaitement aux besoins de votre ville ou commune grâce aux différentes formules de location qui peuvent également être combinées.



1. Le point-vélo

- ✓ Gestion/locations par le point vélo local
- ✓ Service avec permanence
- ✓ Service personnalisé
- ✓ Ne nécessite pas de travaux d'infrastructure



2. Le distributeur de clés

- ✓ Délivrance automatique des clés de vélos
- ✓ 24 h/24 et 7 j/7
- ✓ Système flexible, autres applications possibles
- ✓ Travaux d'infrastructure et de terrassement limités
- ✓ Entretien des vélos en collaboration avec le point vélo local



3. La borne automatique

- ✓ Délivrance automatique des vélos
- ✓ Combinaison possible avec des vélos électriques
- ✓ 24 h/24 et 7 j/7
- ✓ Entretien des vélos en collaboration avec le point vélo local